

FORMULAIRE D'AUTORISATION DE CAPTATION ET DE DIFFUSION D'IMAGES ET/OU DE VOIX

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

Nous soussignons,

Madame, Monsieur :

Domicilié(e) à :

Tél :

et Madame, Monsieur :

Domicilié(e) à (remplir uniquement si domicile différent) :

Tél :

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de : prénom et nom, élève mineur,.....

- Autorise/autorisons mon/notre enfant
- N'autorise / n'autorisons pas mon/notre enfant

à être photographié(e), enregistré(e) et/ou filmé(e) lors d'un reportage photos et/ou voix et/ou vidéo effectué pour le groupe scolaire Sainte-Anne Emmanuel d'Alzon à l'occasion des évènements de l'année scolaire 2024/2025.

Par ailleurs, j'autorise / nous autorisons à titre gratuit l'utilisation, la publication et la diffusion de ces photographies, enregistrements vocaux ou vidéos, sur les supports suivants : revue ou plaquette, site Web et Facebook, affichage / exposition lié(e) à une manifestation au sein du groupe scolaire.

Je renonce / nous renonçons expressément à nous prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'établissement qui trouverait son origine dans la captation, publication et diffusion réalisées dans le cadre précité.

Conformément à la loi « Informatique libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et en vertu du règlement général sur la protection des données (RGPD), je bénéficie/nous bénéficions d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement des données personnelles concernant notre enfant mineur, que je peux/nous pouvons exercer en adressant un mail ou un courrier à l'établissement scolaire selon les coordonnées suivantes¹ : secretariat@sainteanne-bordeaux.fr OU secretariat@dalzon-bordeaux.fr (notice d'information complète disponible sur notre site internet).

Le retrait des images/vidéos/enregistrements vocaux qui ont été diffusés pourra être demandé à tout moment, ce retrait étant réalisé dans les meilleurs délais et en fonction du support utilisé : sous deux mois pour le support web et pour le tirage suivant s'agissant des publications sur support papier.

En cas de refus d'autorisation, votre enfant ne figurera pas sur la photo de classe car celle-ci est diffusée aux autres familles. Seule la photo individuelle sera prise.

Fait à : le :

Signatures du / des deux responsables légaux :

¹ La demande devra être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant la signature du/des responsable(s) légal(aux). Si la demande reste sans réponse dans un délai de deux mois ou en cas de réponse insatisfaisante, le/les responsable(s) légal(aux) peut/peuvent saisir la CNIL.